
SECRETARIAT GENERAL .

AGENCE GENERALE
DE RECRUTEMENT DE L'ETAT

Ouagadougou, le 16 MARS 2020

DIRECTION DE L'ORGANISATION
DES CONCOURS

N° 20 - .0245 /MFPTPS/SG/AGRE/DOC

LE MINISTRE DE LA FONCTION PUBLIQUE,
DU TRAVAIL ET DE LA PROTECTION SOCIALE

COMMUNIQUE

Sous réserve d'un contrôle approfondi, les candidats dont les noms suivent, précédemment placés sur la liste d'attente au concours direct de recrutement de **vingt cinq (25) élèves Techniciens Supérieurs d'Élevage, session 2019**, sont déclarés admis en remplacement de candidats défailants.

ADMIS

RANG	NOM ET PRENOM(S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE_NAISS
1°	ZENI AKOHOUTGUI	000223	B7664805	31/12/95
2°	SAMPEBOGO DAVID	006256	B4293964	31/12/95
3°	SORE KARIM	004930	B8763958	31/12/97

Arrêté la présente liste à trois (03) admis.

DEFAILLANTS

RANG	NOM ET PRENOM(S)	RECEPISSE	N° CNIB	DATE_NAISS
3°	BARRO MAMADOU	002273	B5255522	17/09/94
3°	ZALLE MAJUID	009588	B5374392	24/05/96
8°	GUENGANE HAMADO	009580	B4104736	12/11/90
8°	KIMA ANTOINE	000189	B6459536	31/12/92
8°	SANKARA JANVIER	009642	B6450279	01/01/90
18°	COMPAORE ABDOUL KARIM	007793	B3241983	31/12/87
18°	KOUDOUGOU IGNACE DE LOYOLA	003845	B10147890	31/07/92
18°	YOUGBARE SAMPAWENDE ARISTIDE BIENVENU	011416	B8595587	14/01/92

Arrêté la présente liste à huit (08) noms.

Les candidats déclarés admis sont invités à prendre attache avec l'École Nationale de l'Élevage et de la Santé Animale (ENESA), dans les plus brefs délais.

Pour le Ministre et par délégation,
le Secrétaire général

Souleymane LENGANE

Chevalier de l'Ordre de l'Étalon

